

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration IMOCA – 9 février 2026

14h00 – 17h35

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antoine MERMOD / Benjamin DUTREUX / Yoann RICHOMME / Boris HERRMANN / Sébastien SIMON / Samantha DAVIES / Philippe LAOT/ David SINEAU

PRESENTS : Antoine MERMOD / Yoann RICHOMME / Samantha DAVIES / David SINEAU

ABSENTS : Sébastien SIMON / Boris HERRMANN

INVITE : Charles Euverte

Dans le contexte de son rôle : Muriel Lamy

Ordre du jour :

1. Administration

- Validation du compte-rendu du précédent conseil d'administration
- Validation membre associé 2026
- Proposition d'assurance bateau de Tesson de Froment
- Evolution des statuts / Coût fonctionnement équipes

2. Communication / Marketing

3. Développement durable

Course au large 2030
RISE
Boutons de voile

4. Courses

Réunion des directeurs de courses
1000 Race
VALS

5. Technique

6. Agenda

- Prochain CA : 10 mars 14h

.....

Introduction

Antoine indique qu'il était question de mettre le Budget 2025-26 à l'ordre du jour. Cependant, nous ne sommes pas tout à fait prêts à le présenter. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance du 10 mars prochain, faisant partie des travaux préparatoires à l'AG. On peut d'ores et déjà annoncer un bilan 2025 très légèrement excédentaire. La gestion a été correcte et il faut souligner qu'il y a eu moins de rentrées qu'anticipées sur plusieurs postes.

1. Administration

- **Validation du compte-rendu du CA du 13 janvier dernier : Les membres ont approuvé.**
- **Validation membre associé 2026**

La Classe a reçu la demande d'adhésion de Anne Combier en qualité de membre associé. N'étant plus attachée à un projet IMOCA, sa demande est donc soumise à approbation du CA. Son intérêt pour la Classe, son expérience et l'accompagnement qu'elle continue à faire auprès des jeunes skippers démontrent que sa demande est légitime.

L'assemblée est entièrement d'accord et valide cette adhésion.

- **Proposition d'assurance bateau de Tesson de Froment**

Depuis la dernière réunion, le travail a avancé. Charles a rencontré les teams et a élaboré un document à destination des membres du CA. Sur 31 projets contactés, il en a rencontré 19 à ce jour, 2 rendez-vous étant encore planifiés. Il a essuyé 3 refus de rencontre et 7 réponses sont en attente.

Pour l'heure, 9 projets ont confirmé leur intérêt, 5 autres sont plutôt ok et 5 sont plutôt défavorables. Il y en a qui ne veulent pas s'assurer, d'autres qui ont trouvé une solution individuelle.

Les premiers renouvellements ayant lieu en mars, il est donc nécessaire de se positionner rapidement.

Il reste des interrogations remontées par les équipes :

- Comment est gérée la perte financière si le bateau a une valeur comptable inférieure à sa valeur déclarée d'assurance ?
- Il n'y n'a pas de solution RC : Les teams craignent que Pantaenius refuse de les assurer en RC s'ils souscrivent à l'assurance bateau de Tesson.
- Un manque de clarté sur l'exclusion partielle des mâts et foils. Une règle simple et compréhensible par tout le monde doit figurer dans le contrat selon Charles.

Les points critiques au lancement de la solution :

- On peut craindre une perte de solution d'assurance en cas de non-succès de la mise en place du programme ou son terme anticipé si problème.
- Il est difficile de lancer le programme si on est limité en nombre.
- Actuellement, nous n'avons toujours pas de contrat final écrit.
- Un point bloquant : Il est mentionné que l'IMOCA est garante des primes, or il n'est pas question que l'IMOCA s'engage à ça.

Aujourd'hui, on estime à 14 le nombre de bateaux qui pourraient souscrire. Tesson dit que c'est pessimiste et du côté de l'IMOCA on pense que c'est raisonnable.

On ne peut donc pas respecter le contrat à plein avec la Scor et Axa. Charles a demandé de lisser sur 3 ans. Pour la Scor, le minimum est de 350 000 € par an et pour Axa il est de 800 000 €. Or, cette année, on ne pourra pas verser plus de 450 000 € à Axa.

Sur la part de risque, Tesson peut assumer une part, tout comme l'IMOCA. Mais à hauteur de combien ? Que se passe-t-il si on ne capitalise pas tel que prévu dans le contrat ?

L'assemblée est d'accord pour dire que le programme est difficile à lancer en l'état actuel. Nous n'avons pas assez de bateaux à ce jour pour lancer le projet

Antoine remercie Charles pour le travail réalisé. Il est en phase avec l'ensemble des membres du CA.

On peut le présenter comme un retard conjoncturel. Peut-on décaler la décision d'un an ? On risque de ce fait un appel de fonds plus important. L'idée de départ était de démarrer d'une fin de VG à une autre.

C'est effectivement le timing idéal, mais si on a un nombre conséquent de bateaux en 2027-28, le projet serait plus solide que de démarrer en 2026 avec peu de bateaux. Vaut mieux une prise de risque en 2029 et capitaliser très rapidement.

Antoine continue par ailleurs à négocier avec Pantaenius.

- Évolution des statuts

Charles parcourt le document envoyé aux membres et Jean-Charles Scale fera une relecture.

2. Courses

Yoann résume la réunion des directeurs de course qui a soulevé notamment beaucoup de problématiques légales. L'indépendance des DC vis-à-vis des organisateurs a aussi été un sujet abordé.

Puis il résume les échanges lors de la réunion du Comité Sportif :

1000 Race

Le Comité Sportif a décidé que ce sera une course en solitaire (et non en faux solo) avec un parcours adapté au niveau des concurrents.

Nouvelles technologies

Yoann évoque le sujet des nouvelles technologies, notamment l'IA : il faut anticiper son impact sur l'assistance au skipper et donc se préparer à des éventuelles réglementations adaptées. Le comité sportif est en première ligne pour aborder ces sujets. Il faudra veiller à ce que ces travaux débutent assez tôt.

VALS

Pierre Hays, Alan Roberts et Claire Renou vont accompagner Mathias Lallemand dans la DC. Mathias Lallemand a présenté son projet run à la Classe. Le projet actuel ne prend pas suffisamment en compte l'expérience des dernières années. Bien que sympathique, ce projet n'est pas très réaliste. Il sera nécessaire de reprendre le travail avec Mathias.

3. Communication marketing

Pas de sujet

4. Développement durable

Voiles RISE

Des propositions ont été faites au Comité Sportif concernant la mise à jour des voiles RISE. Il faut aboutir à une proposition concrète avant le 10 mars idéalement (date du prochain CA), avec un deadline les 15-20 mars. L'AG étant prévue le 9 avril, on a l'usage de faire un TMS une ou deux semaines avant pour donner les sujets aux membres pour pouvoir se projeter. Factuellement, c'est le CA qui va valider les points à mettre au vote.

Boutons de voile

Thomas Jullien était présent pour expliquer au Comité Sportif comment était géré l'ensemble du système. Le nombre a déjà été réduit lors de la dernière AG. Il n'est pas ressorti le besoin de passer par un vote pour ce sujet.

Course au large 2030

Ce projet est porté par la FFV pour exister dans le développement durable au sens large.

Sam dit que le côté positif est de fédérer tout le monde pour notre sport et éviter la récupération personnelle. Selon elle, notre sport a assez de valeur pour ne pas tomber dans certains pièges.

Yoann ne comprend pas le problème qui est censé être résolu avec ce dossier. Il y a quelques sujets intéressants, mais pour certains autres, tout n'a pas été compris selon lui.

En 2022, un projet Course au Large 2030 a terminé par une feuille de route enterrée faute de budget. Puis le sujet a été repris avec les assises de la course au large en 2025. Des ateliers ont été mis en place, un avec les courses, un autre avec les responsables RSE des classes et un troisième avec des coureurs.

Début mars, il y aura les assises 2026. La FFV veut être centrale dans les sujets, mais il n'est pas facile de travailler sur tous les fronts quand on manque de moyen.

Antoine a eu le rapport d'Imogen sur le 2^e atelier. Un compte-rendu a été fait et 6 points doivent être validés par les CA des classes. Antoine liste ces points et demande au CA s'ils sont d'accord avec la validation de ces points.

LE CA ne voit pas d'opposition à la validation de ces points

Antoine demande si des membres du CA ont des choses à dire à ce sujet. Yoann dit qu'il faut laisser le processus avancer. La démarche est bonne mais la mise en place laisse à désirer.

Benjamin pense que c'est en semant de petits projets comme RISE qu'on peut avancer. Il ne faut pas mettre trop de monde autour de la table, chacun n'a pas les mêmes prérogatives ou priorités dans la problématique d'aller plus loin.

Difficile de trouver un dénominateur commun entre la classe Ultim et la classe Mini par exemple. Il faut valoriser les efforts que chaque classe a été capable de mettre en place.

5. Technique

Pas de sujet

6. Agenda

Prochain CA le 10 mars 2026 14h00